

**RAPPORT DE LA MAIRESSE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
2007 – 2008 - 2009**

**DÉPOSÉ LORS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 7 OCTOBRE 2008**

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Dans cette présentation, je vous ferai part des résultats financiers de l'arrondissement pour l'année 2007, je vous parlerai ensuite de l'année en cours (2008) et, enfin, des orientations qui guideront notre préparation du budget 2009.

D'entrée de jeu, précisons certaines choses qui faciliteront la compréhension de notre propos. Il est d'abord important de savoir que les dépenses de l'arrondissement sont essentiellement de deux ordres : le fonctionnement et les immobilisations, aussi appelées PTI. C'est le budget de fonctionnement, incluant les diverses recettes perçues par l'arrondissement, qui assure la prestation de services offerts aux citoyens, par exemple : les loisirs, le déneigement, les collectes de déchets, etc. Quant au PTI, il sert à financer, au moyen d'emprunts, la construction et l'entretien de nos rues, l'aménagement de nos parcs, la construction et la réfection de nos bâtiments et l'achat de nos véhicules.

RÉSULTATS FINANCIERS 2007

L'année 2007 s'est terminée par un déficit net d'opération de 689 900\$. Ce résultat négatif s'explique exclusivement par les activités reliées à la neige, soit, le déblaiement, le chargement, l'épandage d'abrasifs et le transport de la neige. Au total, ces activités ont affiché un déficit de 1,7 M\$. L'hiver exceptionnel est à la source de ce problème. Rappelons que ce sont les recettes excédentaires de 1,1 M\$ qui ont permis de réduire ce déficit. L'excédent des recettes est imputable majoritairement à l'émission de permis et aux activités de voirie.

Afin de couvrir le déficit et dans le respect de la politique d'affectation et d'utilisation des surplus, l'arrondissement doit recourir à ses surplus : 200 000\$ de la réserve dédiée à la santé et à la sécurité au travail et 489 900\$ du surplus libre. Toute la réserve neige, au montant de 1, 2 M\$, a été utilisée pour le paiement des contrats de neige.

Réalisations 2007

Au chapitre du programme d'immobilisations, l'arrondissement disposait en 2007 d'un budget d'investissement net de 5,5 M\$, auquel s'ajoute 2,0 M\$ de crédits reportés et d'une contribution de la ville centrale de 600 000\$, pour un total de 8,1 M\$.

En 2007, comme par les années passées, les investissements ont entièrement servi à la protection de nos actifs. En d'autres termes, nous avons entretenu et rénové ce que nous possédons déjà. Ainsi, le programme d'immobilisations de 5,5 M\$ a servi principalement au programme de réfection routière pour 1,8 M\$, au programme de remplacement de véhicules dédiés au déneigement et à la propreté, pour une somme de 1,6 M\$, et finalement, à l'entretien des bâtiments, pour 1,1 M\$. Parmi ces travaux, signalons la réfection de la toiture de l'aréna Sylvio-Mantha, le déménagement et l'aménagement de la nouvelle bibliothèque Saint-Henri. Au niveau des parcs, les travaux se sont poursuivis au parc Louis-Cyr. Comme par le passé, l'arrondissement a poursuivi le remplacement de mobilier urbain, de petits équipements et d'appareils informatiques.

À la programmation s'ajoute un report de l'an dernier de 2,0 M\$. Ce montant se répartit comme suit : 800 000\$ pour la flotte de véhicules, 400 000\$ pour le programme de réfection routière, 600 000\$ pour les parcs et 200 000\$ pour les infrastructures. De plus, une contribution de la ville centrale s'ajoute à notre enveloppe et est reliée à l'aménagement de la bibliothèque Saint-Henri (600 000\$).

Au niveau des dépenses de fonctionnement courantes, l'arrondissement a investi dans la mise en œuvre de plusieurs projets dont, 120 000\$ pour l'implantation de cafés terrasses, 165 000\$ pour l'opération d'effacement des graffitis, 250 000\$ pour les jardins communautaires, 115 000\$ pour la relocalisation de notre clos de voirie, 75 000\$ pour les activités hivernales au parc Ignace-Bourget, 75 000\$ pour des projets de verdissement et 75 000\$ pour une fête populaire et le 25^e anniversaire de la maison de la culture Marie-Uguay. Des contributions ont également été distribuées à divers organismes.

EXERCICE FINANCIER 2008

On se rappellera que les prévisions budgétaires 2008, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, adoptées par le conseil d'arrondissement l'an dernier, comportait des dépenses de 51,1 M\$ et des recettes estimées à 2,1 M\$. L'équilibre de l'enveloppe budgétaire a été possible grâce à la réduction du nombre de directions, qui sont passées de 5 à 4, de l'abolition de 14 postes et de l'optimisation des ressources.

Comme vous le savez tous, l'hiver 2008 a été exceptionnel laissant au sol quelque 305 cm de neige pour la seule période du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2008. Ces précipitations représentent à elles seules plus de 170% de la dotation budgétaire annuelle basée sur 180 cm se terminant le 31 décembre 2008. Suite à cette situation extraordinaire, nous anticipons, selon les résultats de l'évolution budgétaire au 31 août 2008, un déficit net de 1,5 M\$.

Afin de faire face à nos obligations contractuelles, nous avons dû avoir recours à l'utilisation de nos surplus, laissant un solde résiduel d'à peine 200 000\$. De plus, afin de minimiser notre déficit, nous avons appliqué des mesures de redressement : diminution des dépenses de fonctionnement, délai dans le comblement des postes et

réduction des dépenses reliées aux activités d'agglomération. « Ces mesures n'affectent en rien le service à la population » et permettront de réduire le déficit.

Comme la loi prévoit qu'un arrondissement ne peut être déficitaire au terme d'un exercice financier, nous devons recourir à d'autres moyens d'équilibre. Outre les mesures citées précédemment, il reste l'emprunt auprès de la Ville centre et/ou la taxation locale et/ou les coupures de services. En ce qui concerne le Sud-Ouest, le recours à l'emprunt est l'avenue la plus intéressante. Cette demande de soutien financier serait sous forme d'emprunt remboursable sur trois ans à partir des surplus générés des années ultérieures.

Il est encore trop tôt pour préciser nos résultats finaux pour l'exercice 2008. Plusieurs variables sont encore inconnues notamment, les précipitations de neige pour novembre et décembre 2008, les coûts en santé et sécurité au travail, le montant de la participation à l'équilibre, sans compter la hausse importante du prix du carburant. Autant de variables qui ont une influence directe sur nos résultats.

Réalisations 2008

Au total, les investissements en immobilisations 2008 se chiffrent à 9,5 M\$ incluant 1,1 M\$ de subvention et 2,7 M\$ de crédits reportés. Dans ce dernier cas, il s'agit de la poursuite des projets de 2007 notamment, l'aménagement du parc Louis-Cyr, le programme de réfection routière et l'aménagement de la bibliothèque Saint-Henri.

Quant au programme d'immobilisations régulier de 5,7 M\$ qui couvre la réfection routière et l'achat de véhicules, d'autres projets en matière de rénovation d'immeubles et d'aménagement de parcs, méritent d'être mentionnés. En effet l'arrondissement Sud-Ouest a su bénéficier d'une subvention de 1,1 M\$ pour compléter divers travaux au complexe Gadbois pour la réfection de la toiture, du redressement de la dalle à l'aréna Sylvio-Mantha ainsi que l'installation d'un déshumidificateur à la piscine. Le programme d'aménagement de parcs a permis de finaliser les travaux amorcés au parc Le Ber et également au parc Louis-Cyr.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, avec l'appui financier de la ville centrale, nous avons, d'une part, élargit les heures d'ouverture de nos quatre bibliothèques, qui sont passées de 29 à 53 heures par semaine et d'autre part, nous avons mis en œuvre une importante opération de propreté dans l'arrondissement.

Cette année encore, le conseil d'arrondissement a autorisé, de façon modeste et en lien avec les priorités de l'arrondissement, le recours aux surplus accumulés pour mener à terme certains projets. À l'instar de 2006 et de 2007, les activités hivernales au parc Ignace-Bourget ont bénéficié de 75 000\$. Un montant de 150 000\$ a été investi pour des travaux d'expertise sur la qualité des sols de six jardins communautaires. Une somme de

110 000\$ a été utilisée pour l'achat de mobilier urbain dans le cadre de l'implantation des cafés terrasses de la SDC Monk. Finalement, un montant de 120 000\$ a servi aux programmes d'enlèvement des graffitis et d'embellissement de l'arrondissement.

Enfin, il importe de souligner l'important processus d'assemblées publiques de consultation tenues par l'arrondissement dans le cadre du projet particulier d'urbanisme du secteur Griffintown qui permettra éventuellement le développement de ce secteur sur notre territoire.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2009

Pour l'exercice 2009, on prévoit un budget de dépenses de 52,1 M\$ et des recettes de 2,3 M\$. Pour présenter un budget équilibré, comme la Loi nous y oblige, les élus de l'arrondissement ont choisi de prioriser le maintien du service à la population. Dans sa stratégie d'équilibre, l'arrondissement a privilégié la revue des activités et l'optimisation des ressources pour contrer les hausses importantes des coûts de carburant et les augmentations du coût de la main-d'œuvre, ainsi que les hausses prévues de renouvellement des contrats de déchets et de cueillette sélective.

Dans la poursuite du programme de réduction d'effectifs 2007–2010 demandé par l'administration centrale, l'arrondissement Sud-Ouest a déjà complété une partie importante de la cible à atteindre, en abolissant trois postes en 2007, quatorze en 2008 et quatre en 2009. Cette demande de réduction se poursuivra en 2010.

Pour ce qui est de notre programme d'immobilisations, nous planifions nos projets 2009 sur la base d'un budget d'investissement net de 5,4 M\$. Afin de bonifier ce budget initial, l'arrondissement entend soumettre diverses demandes de subvention pour la mise aux normes d'équipements sportifs auprès des différents paliers de gouvernement.

Ces montants seront essentiellement dédiés, non pas à du développement mais à la protection de nos infrastructures de rues, à la remise en état de nos parcs, à l'entretien de nos édifices et au programme de remplacement de nos véhicules. Parmi ses priorités, l'arrondissement privilégiera des investissements à la piscine Saint-Henri, par la réfection de la dalle et du système de plomberie, la conversion de pataugeoires en jeux d'eau, la mise aux normes de jardins communautaires, le reconditionnement de terrains de tennis et amorcera une réflexion sur la planification d'un terrain synthétique multi-fonctionnel.

Par ailleurs, l'arrondissement est de plus en plus interpellé en matière de développement pour la réalisation de grands projets tels que le secteur Griffintown, Postes Canada, la phase II du canal Lachine et la construction de l'échangeur Turcot. Ce dernier projet aura des incidences majeures sur les infrastructures, les clos de voirie et le complexe Gadbois. De plus, le niveau de PTI actuel, dédié uniquement à la protection, ne permet pas à l'arrondissement de faire face seul à son énorme potentiel de développement. L'apport de la Ville centre et des autres paliers de gouvernement est essentiel à ce développement.

Plus que jamais, nous devons faire preuve d'imagination et d'audace pour développer le Sud-Ouest. C'est avec confiance, en croyant en notre capacité d'agir sur notre milieu, en misant sur notre potentiel et en nous projetant résolument vers l'avenir que nous contribuerons au mieux-être de notre arrondissement et que nous jouerons notre rôle au sein de la communauté montréalaise.

*Document lu et déposé lors du conseil
d'arrondissement du Sud-Ouest
tenu le XX octobre 2008*